

Circuit de la saisine

Qui peut faire la demande et comment ?

Difficultés rencontrées par l'équipe pédagogique



Demande d'intervention de l'EMAS par l'équipe pédagogique validée par
1er degré : directeur - IEN de circonscription
2nd degré : chef d'établissement



Prise de contact par la coordonnatrice afin de cibler les besoins
<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/>
(onglet Pôle inclusif/EMAS)



Etude de la demande en équipe pluridisciplinaire



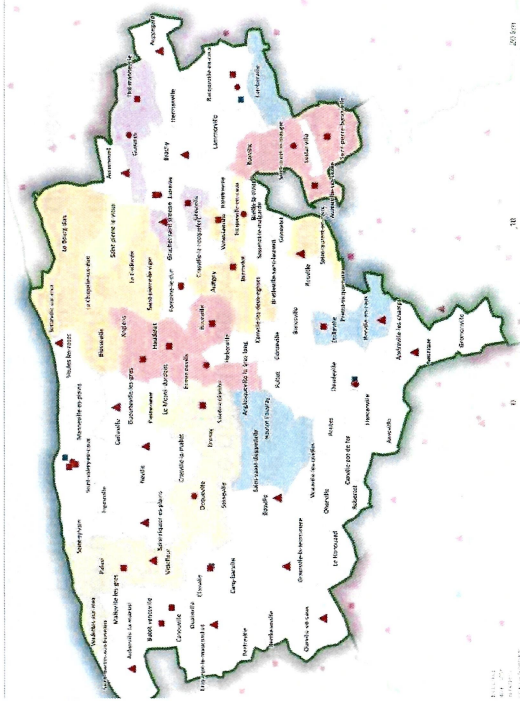
L'EMAS reprend contact pour proposer des préconisations et des moyens d'intervention
(Sensibilisations, Appui/conseils, observations, prêt de matériel, élaboration et accompagnement à la mise en place des outils)

Equipe de l'EMAS

Sous la responsabilité du directeur et de la cheffe de service du SESSAD GEST et DIM de Cany Barville

- 1 Educatrice Coordinatrice
- 1 Ergothérapeute
- 1 Psychologue du développement
- 1 Psychomotricienne

Zone d'intervention



« L'école inclusive avec l'appui de l'EMAS »

Un partenariat entre l'Education Nationale et le secteur médico-social pour soutenir l'école inclusive



Région académique NORMANDIE





EMAS

Equipe Mobile médico-sociale d'Appui à la Scolarisation des élèves en situation de handicap

Gérée par le SESSAD GEST et DIM



EMAS GEST et DIM
Ecole Joseph Breton
34 rue Augustin Lemercier
76560 Doudeville
02.32.70.53.18 / 07.86.70.16.67
  emas@gest-dim.fr

L'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 14 Juin 2019 en faveur de l'amélioration de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Elle a été créée sur demande de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), en partenariat avec l'Education Nationale.

Elle intervient dans les établissements de la maternelle au lycée auprès des équipes pédagogiques.

Dans quelles situations faire appel à l'EMAS ?

Élève en situation de handicap :
reconnu ou non par la MDPH
avec ou sans AESH

Particularités physiques ou sensorielles

Comportements qui posent problème et/ou qui suscitent des interrogations

Retard de développement, troubles des fonctions cognitives, troubles des apprentissages ...

Les objectifs

Équipe composée de professionnels du médico-social venant à la rencontre des professionnels travaillant auprès de l'élève dans le but de :

Renforcer l'école inclusive en favorisant le maintien de la scolarisation des élèves en situation de handicap,

Accompagner et soutenir les enseignants et équipes pédagogiques dans l'accueil d'enfants et d'adolescents en situation de handicap ou de difficultés scolaires,

Assurer une coordination entre les services de l'Education Nationale et du secteur médico-social.



Les missions

Sensibiliser, former et informer les professionnels des établissements scolaires

Conseiller et soutenir un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève, en s'appuyant sur les ressources de l'équipe pédagogique

Apporter un appui et un conseil dans la gestion d'une situation difficile en cas de risque de rupture de parcours

Participer au repérage précoce en collaboration avec les professionnels de l'Education Nationale

Conseiller une équipe pluridisciplinaire de la MDPH dès que la situation d'un élève le nécessite

Effectuer une intervention provisoire auprès d'un élève permettant le maintien de la scolarisation.